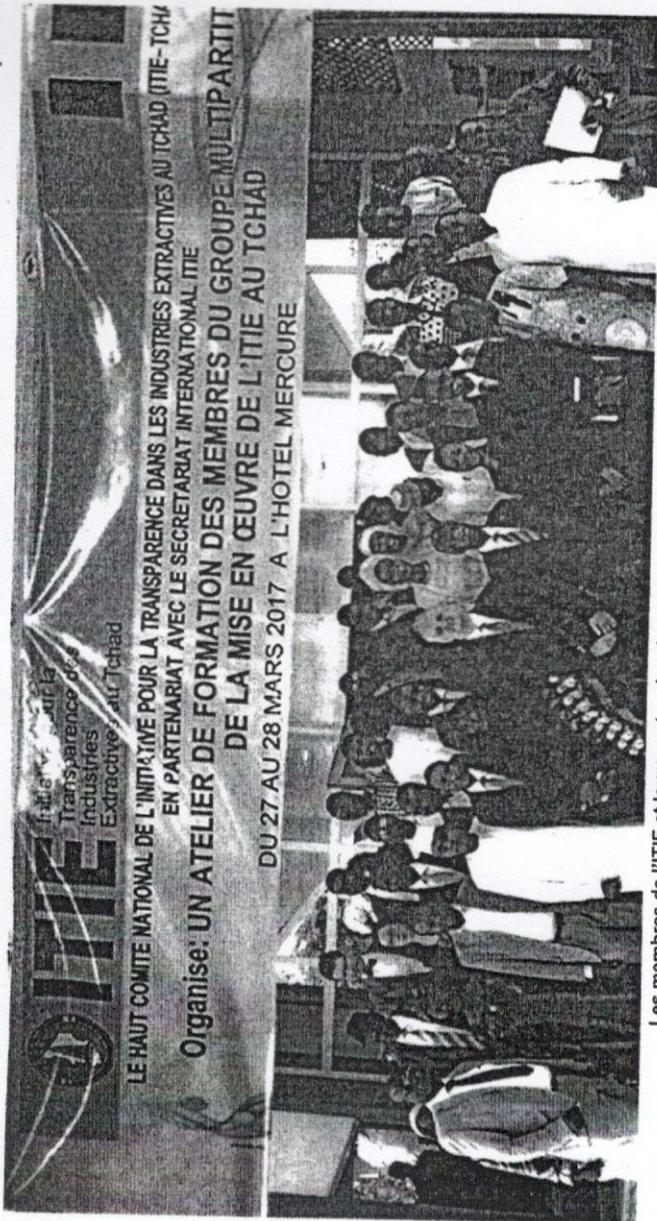




# Que devient l'ITIE Tchad ?

Soucieux de garantir la transparence dans les activités des industries extractives, la candidature du Tchad a été acceptée pour la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Mais pour combien de temps ?



Les membres de l'ITIE et leurs partenaires lors d'un atelier de formation en 2017. Photo/DR

**D**éclaré pays conforme à la norme de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), cette conformité permet au secteur important des ressources naturelles qui contribue à 60% du total des revenus de l'Etat de stimuler le développement durable. Compte tenu de l'importance de cette adhésion à l'internationale, le Tchad s'est battu pour entrer à l'ITIE en respectant toutes les exigences qui lui seront imposées. Mais force est de constater que quelques années après son admission à l'ITIE, le Tchad s'amuse avec cet engagement.

Pour preuve, l'ITIE Tchad tourne au ralenti ces dernières années. L'organisme ne fonctionne pas comme avant. En plus de la grogne du personnel, l'ITIE Tchad n'arrive pas à rendre public ses rapports, faute de moyens financiers. Au moment où nous mettions sous presse, des menaces de radiation pèsent sur le Tchad qui ne produit plus de rapports. En principe, chaque pays membre de l'ITIE est tenu de produire un rapport qui doit reprendre des données qui ne doivent porter sur des exercices plus anciens que les deux derniers exercices comptables. Si

rien ne se fait d'ici peu, le Tchad sera radié comme ce fut tout récemment le cas du Niger.

Rappelons que c'est à l'issue de la 28ème session du conseil d'administration du Secrétariat à Pyi Taw au Myanmar (ex Birmanie) que le Tchad a été déclaré « pays conforme ». Cela signifie que les citoyens Tchadiens doivent avoir accès régulièrement aux informations sur la façon dont leurs ressources naturelles sont gérées et administrées.

Ladjal Callixte

## La mission et les objectifs de l'ITIE

Assurer la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives;

Rendre cette information accessible à la Société civile et au grand public;

Favoriser le bon usage de cette richesse, afin qu'elle soit un moteur de la croissance économique et contribue au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Axée sur la coopération entre gouvernement, entreprises Extractives et Organisation de la Société civile, l'ITIE permet :

- D'instaurer la confiance entre parties prenantes;
- De réduire les conflits entre composantes de la société;
- De renforcer les capacités de gestion des revenus et des ressources des pays participants;
- De rehausser la réputation internationale des pays participants en matière de gestion économique et de lutte contre la corruption et d'y attirer les investisseurs.

Source : <http://itie-tchad.org/rapport/>

N° 060 du 12 Avril 2018 ECLAIRAGES  
Journal d'investigation d'informations réelles et de débat